



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## services extérieurs

Question écrite n° 115650

### Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3255 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence de Yves Deniaud et d'Augustin Bonrepaux, sur le thème « Services de l'État à l'étranger : la dispersion des forces », M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 62 : « Diversifier le recrutement des ambassadeurs et organiser leur affectation en fonction des priorités de la politique de la France dans chaque pays ».

### Texte de la réponse

Les échanges avec l'extérieur, notamment la mobilité des personnels, sont une priorité de la direction des ressources humaines du ministère des affaires étrangères. 10 % des agents du ministère de catégorie A servent dans des administrations et organismes extérieurs, tandis que 15 % des fonctionnaires qui y travaillent sont issus d'autres administrations (fonction publique de l'État, fonction publique des collectivités territoriales, fonction publique hospitalière). L'effort dans ce domaine s'intensifie. La signature d'accords d'échanges avec le ministère de la justice, le secrétariat général de la défense nationale, l'Agence française de développement ou le centre d'études et de recherches internationales témoigne du développement de ces échanges. Il y a aujourd'hui dans le réseau plus d'une dizaine de chefs de postes issus d'autres administrations (Cour des comptes, préfectorale...). Il convient aussi de tenir compte des personnels d'encadrement supérieur issus d'autres administrations qui ont été intégrés dans le corps des conseillers des affaires étrangères ou de ministres plénipotentiaires au tour extérieur (plus de 50 agents en 2006).

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115650

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 janvier 2007, page 186

**Réponse publiée le :** 8 mai 2007, page 4251